



## Compostage partagé en pied d'immeuble à Bressuire (79)



- Déchets
- Poitou-Charentes

### Pourquoi agir ?

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014, la communauté d'agglomération du Bocage Bressuirais (« Agglomération du Bocage Bressuirais ») a repris la compétence « déchets » auparavant exercé par le syndicat mixte du Val de Loire, une structure intercommunale qui regroupait 73 communes situées dans le Nord du département des Deux-Sèvres (pour une population de 65 127 habitants en 2014). Dans le cadre de ces nouvelles compétences, l'agglomération a poursuivi les actions engagées par le syndicat en matière de prévention des déchets, dont la promotion du compostage individuel ou collectif. Le compostage collectif consiste à collecter et à valoriser les déchets organiques d'un groupe de ménages ou de particuliers pour produire un compost réutilisable. Il peut s'effectuer en pied d'immeubles pour toucher un ensemble de locataires ou de copropriétaires. Il peut aussi s'effectuer via des sites installés au sein d'un quartier afin de toucher les riverains.

En 2011, en partenariat avec le bailleur social Habitat Nord Deux-Sèvres et le centre socioculturel de Bressuire, le syndicat du Val de Loire a lancé une expérimentation de compostage collectif en pied d'immeuble à Bressuire. Cette action complétait une démarche déjà engagée depuis 2001 pour doter les ménages en composteurs individuels, l'objectif étant de parvenir à un taux global de 30% de foyers équipés. L'enjeu était important pour la collectivité car près de 40% des ordures ménagères étaient en 2010 encore constituées de déchets fermentescibles, la moyenne nationale s'élevant seulement à 30%.

Dans le cadre de son soutien aux actions de prévention des déchets, la direction régionale de l'ADEME en Poitou-Charentes a apporté son appui méthodologique, technique et financier au syndicat pour réaliser cette expérimentation.



#### Organisme

Communauté d'agglomération du Bocage Bressuirais

#### Partenaires

- ADEME Direction régionale Poitou-Charentes
- Département des Deux-Sèvres
- Habitat Nord Deux-Sèvres
- Syndicat mixte du Val de Loire

#### Coût (HT)

**Coût global :** 1 200 € par an

**Équipement :** 80 € par composteur collectif

**Temps humain :**

- 1 animatrice réduction des déchets : 80 h pour lancer l'opération (année 1) / 10 h par an une fois l'opération lancée
- 1 animateur/médiateur de quartier
- 1 jardinier

#### Financement :

- ADEME : 50% de l'équipement
- Département des Deux-Sèvres : 20% de l'équipement

#### Bilan en chiffres

- 13 familles volontaires pour l'expérimentation en 2011 sur 1 site (immeuble)
- 127 kg de biodéchets évités par an et par famille en moyenne chez les 6 foyers « peseurs »
- 75 foyers engagés depuis 2013 sur 5 sites pour 9 immeubles et une dizaine de maisons

#### Date de lancement

2011

Exemples à suivre téléchargeables sur le site de l'ADEME ([www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)).

### Enseignements :

Mme Marion Paitrault, animatrice du programme de prévention des déchets à l'Agglomération du Bocage Bressuirais :

« La réduction des déchets fermentescibles est une priorité pour alléger les volumes d'ordures ménagères, maîtriser les coûts de collecte et de traitement et réduire les éventuels gaspillages. C'est pourquoi nous avons opté pour une démarche globale qui intègre la réduction à la source, le compostage (collectif ou individuel) et les dons alimentaires. Fin 2014, nous nous sommes lancés dans une expérimentation originale : distribuer gratuitement des poules à des familles volontaires pour manger et absorber une partie des déchets alimentaires. »



Compostage en pied d'immeuble  
Crédit photo : Syndicat du Val de Loire

### POUR EN SAVOIR PLUS

Sur les sites internet de l'ADEME :  
[www.ademe.fr/dechets](http://www.ademe.fr/dechets)  
[www.reduisonsnosdechets.fr](http://www.reduisonsnosdechets.fr)

Le site de l'ADEME Poitou-Charentes :  
[www.ademe-poitou-charentes.fr](http://www.ademe-poitou-charentes.fr)

Agglomération du Bocage Bressuirais :  
[www.agglo2b.fr](http://www.agglo2b.fr)

### CONTACTS

Agglomération du Bocage Bressuirais  
Tél : 05 49 81 19 00  
[marion.paitrault@agglo2b.fr](mailto:marion.paitrault@agglo2b.fr)

ADEME Direction régionale Poitou-Charentes  
Tél : 05 49 50 12 12  
[ademe.poitou-charentes@ademe.fr](mailto:ademe.poitou-charentes@ademe.fr)

## Présentation et résultats

Après consultation du bailleur Habitat Nord Deux-Sèvres, de la mairie et du centre socioculturel de Bressuire, le syndicat a choisi d'expérimenter le compostage en pied d'immeuble dans un ensemble de logements sociaux situés dans le quartier Valette à Bressuire. L'immeuble sélectionné a ainsi été équipé d'un composteur collectif, les habitants ont été informés (porte-à-porte et réunion publique) et 13 familles volontaires ont signé une charte d'engagements avant de recevoir un bioseau destiné à récupérer leurs résidus de cuisine.

Sur les 13 familles participantes, 6 ont systématiquement pesé leurs biodéchets pendant un mois, ce qui a permis d'établir que 127 kg de déchets fermentescibles pouvaient être évités par an et par famille pratiquant le compostage collectif. Fort de ce résultat, l'action s'est poursuivie et 7 composteurs ont ensuite été installés à proximité de 9 immeubles et d'une dizaine de maisons. Avec ce déploiement, 75 foyers pratiquent désormais régulièrement le compostage, générant ainsi une économie d'environ 9,5 tonnes de biodéchets par an.

Pour garantir la qualité du compost, il est nécessaire d'y ajouter de la matière structurante composée par exemple de déchets végétaux. Cette matière est fournie par le bailleur Habitat Nord Deux-Sèvres qui assure également l'entretien du site de compostage. Le compost obtenu est ensuite réutilisé dans un jardin aromatique partagé, c'est-à-dire ouvert aux habitants, qui a été créé par le centre socioculturel et Habitat Nord Deux-Sèvres. La complémentarité entre les deux actions est totale puisque le jardinier est devenu guide composteur. Le résultat final est très positif : le compostage collectif permet de réduire la quantité de déchets fermentescibles dans les ordures ménagères et le jardin aromatique alimenté par le compost est un lieu qui permet de créer du lien social.

## Focus

La qualité du compost final dépend non seulement de la qualité des apports en biodéchets, mais aussi de l'arrosage, de l'apport en matière structurante, du brassage, de l'aération. L'implication des familles et la motivation du guide composteur sont décisives pour obtenir une matière première de qualité et une bonne décomposition de la matière organique.

## Facteurs de reproductibilité

La réussite d'un dispositif de compostage en pied d'immeuble nécessite un accompagnement des habitants dès le démarrage de l'opération. Il est nécessaire de prévoir un approvisionnement extérieur en broyat ou en feuilles mortes. Enfin, pour pérenniser l'action, il est recommandé de former un animateur qui suivra l'opération dans le temps et mettra en place des actions pour impliquer les nouveaux emménagés et montrer les exemples d'utilisation du compost final.

Pour sa part, l'ADEME encourage l'expérimentation et la mise en place de dispositifs de compostage collectif. Elle peut fournir des conseils, des formations, des appuis techniques et méthodologiques. Elle peut également intervenir en soutenant financièrement les actions inscrites dans des programmes locaux de prévention.